

## Communiqué de Presse

### **ASE : un an après le rapport Santiago, un outil inédit pour mesurer la transparence des départements**

Paris, le 08/04/2026 – Alors que la Ministre Stéphanie Rist a annoncé un projet de loi sur la protection de l'enfance et entame un tour de France des Départements, les Oubliés de la République lancent un outil de suivi des politiques de protection de l'enfance et de leur mise en œuvre effectives. Cet outil s'appuie sur les données de la DREES, de l'ONPE et sur des demandes directes adressées aux départements. Il répond à un manque de transparence pointé par le rapport Santiago. Au total, 707 sollicitations ont été adressées, correspondant à sept demandes de données pour chacun des 101 départements. Un mois après le lancement de cette campagne, le taux de réponse s'élève à 28%.

#### **Un enjeu de transparence pour une politique à part entière**

La question de la reconnaissance de la protection de l'enfance comme une politique publique à part entière et de la transparence de cette dernière concerne 380 000 enfants et 30 000 jeunes majeurs en France. Le 8 avril 2025, le rapport de la Commission d'enquête parlementaire sur les manquements de la protection de l'enfance mettait en lumière des inégalités de chances et de traitement pour les enfants en fonction des départements. Un constat confirmé par plusieurs travaux de recherche tels que le rapport de l'INJEP.

L'accompagnement et la protection de ces jeunes sont une affaire d'égalité républicaine et un sujet hautement démocratique. De nombreuses réformes ont eu lieu en 2007, 2016 et 2022 (dite loi Taquet). Pourtant, rares sont les données accessibles qui permettent aux citoyennes et citoyens de s'informer sur le respect des obligations légales qui pèsent sur leurs départements, comme le rappelle le rapport parlementaire d'avril 2025.

Aussi, dans la continuité du travail mené auprès de l'Assemblée nationale en 2025, les Oubliés de la République lancera dans les prochaines semaines GéoASE. Ce site internet vise à informer sur la mise en œuvre par les départements de la politique de protection de l'enfance, à favoriser une démarche de transparence et à faire grandir l'importance du sujet dans les débats publics, y compris dans les assemblées départementales.

#### **Une méthodologie élaborée avec des experts et les premiers concernés**

En mettant en lumière la prise en charge des jeunes majeurs sortant de l'aide sociale à l'enfance dans les départements ainsi que les initiatives innovantes, l'objectif de GéoASE est de permettre d'harmoniser par le haut les politiques départementales d'accompagnement des jeunes majeurs sortant de l'ASE et, plus largement, celle de l'aide sociale à l'enfance dans son ensemble. GéoASE vise également à faire se développer les bons réflexes, en matière de transparence des politiques publiques.

Pour cela, GéoASE s'appuie en premier lieu sur des indicateurs quantitatifs et contextuels, construits à partir des données de la DREES et de l'ONPE. Des indicateurs relatifs à la qualité et au respect des obligations légales des départements sont élaborés à partir des réponses des départements aux demandes d'accès aux documents administratifs (DADA). Enfin, GéoASE

développera des indicateurs plus « politiques » qui mettront en évidence le niveau de transparence et de rigueur dans le pilotage de la protection de l'enfance par les départements.

En bout de chaîne, GéoASE mettra en valeur, chaque année, les départements avec le meilleur niveau de transparence et de conformité avec le cadre juridique en vigueur au niveau national.

### **Une dynamique de transparence déjà engagée dans certains territoires**

Certains départements se distinguent déjà par leur engagement. Par exemple, la Savoie a répondu précisément à cinq indicateurs sur sept, tandis que l'Aisne a fourni des données fiables et vérifiables sur plusieurs d'entre eux.

Conscients du rôle central des départements, les Oubliés de la République inscrivent leur démarche dans une logique de coopération. L'objectif est de valoriser les efforts existants, favoriser le partage de bonnes pratiques et encourager une harmonisation par le haut.

L'association appelle ainsi l'ensemble des départements à répondre aux demandes d'accès aux documents administratifs qui leur ont été adressées le 26 février 2026.

Un webinaire sera organisé dans les prochaines semaines à l'attention des représentants des services concernés au sein des départements, afin de leur présenter notre démarche, échanger sur les éventuelles difficultés et construire collectivement les conditions d'une transparence durable.

A ce jour, un tiers des départements a déjà répondu. La transparence et la coopération est possible.

**Arnaud Merle d'Aubigné,**  
**Délégué Général des Oubliés de la République,**  
[arnaud@oubliesrepublique.fr](mailto:arnaud@oubliesrepublique.fr)  
**06.64.36.61.09**

*L'association "Les Oubliés de la République" organise et promeut la prise de parole directe des personnes exclues du débat public ; alors que, précisément, l'expérience de l'adversité et de la vulnérabilité forme un savoir, une expertise irremplaçable, qui doit venir éclairer les décideurs publics mais également toute la société.*